

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret du 27 juin 2018 portant affectations et élévations, nomination dans la 1^{re} section des officiers généraux

NOR : ARMB1815438D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

A. – ARMÉE DE TERRE

Art. 1^{er}. – Les rang et appellation de général de corps d'armée sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de terre :

Pour prendre rang du 31 juillet 2018

A M. le général de division Kolodziej (Laurent, René, Joseph), nommé commandant du quartier général du corps de réaction rapide-France à la même date.

Pour prendre rang du 31 août 2018

A M. le général de division Burkhard (Thierry, Marcel, Ernest), nommé inspecteur de l'armée de terre à la même date.

B. – DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Art. 2. – Est nommé dans la 1^{re} section des officiers généraux du corps des ingénieurs de l'armement, avec maintien dans ses fonctions :

Au grade d'ingénieur général de 2^e classe

Pour prendre rang du 1^{er} août 2018

M. l'ingénieur en chef de l'armement Dague (Nicolas, Charles, André).

Art. 3. – Le Premier ministre et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 juin 2018.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
EDOUARD PHILIPPE

La ministre des armées,
FLORENCE PARLY